

# Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Tarascon
appellation	<b>Le Panoramique (ancien centre civique)</b>
adresse	boulevard du roi René
auteurs	Pierre VAGO (architecte en chef de la reconstruction), Léon PIERRE (architecte chef de groupe), Marcel GUESNOT (architecte d'opération), Pierre GUESNOT (architecte)
date	1962-1964
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 3 juillet 2012



Photo : © Eléonore Marantz-Jaen, 2010

La construction d'un Centre civique est prévue dès 1945 par Pierre Vago dans le plan d'Aménagement et de Reconstruction de Tarascon. L'architecte-urbaniste réserve un emplacement de choix à cet équipement municipal destiné à accueillir diverses manifestations de la vie de la cité. Porte de ville (et de région), le Panoramique a un rôle urbain majeur. Face au nouveau pont routier sur le Rhône (qui doit être reconstruit suite aux bombardements) il assure le lien entre bâti ancien et reconstruction. Il faut toutefois attendre près de vingt ans pour que le Centre civique voie le jour : en 1959, la municipalité confie le projet à l'architecte Marcel Guesnot ; les études durent vingt mois (février 1959-octobre 1960) ; le projet est arrêté en octobre 1960. La construction de l'édifice débute en 1962. Le Centre civique sera inauguré en octobre 1964.

L'architecte imagine un ensemble architectural de plan hexagonal (hexagone irrégulier) s'élevant sur trois étages et couvert par une toiture de tuiles rondes. La portée symbolique du Centre civique pousse Marcel Guesnot à imaginer un édifice empreint d'une certaine monumentalité. La façade principale, traitée en pierre de taille, s'organise autour d'une colonnade d'ordre colossal, inspiré des temples antiques, s'élevant du rez-de-chaussée jusqu'à l'attique. Au premier étage, l'emplacement de la salle des fêtes est indiqué par une loggia avec garde-corps en bois. Au-dessus, protégé par une corniche à denticules, le nom de l'édifice est inscrit en lettres métalliques.

De part et d'autre de la colonnade, la façade est traitée en un semis de trous carrés et de pierres en saillie, dispositif qui engendre des effets d'ombre et de lumière très intéressants. Ce procédé aurait été suggéré à Marcel Guesnot par Guillaume Gillet, et apparaît comme une référence directe à l'architecture de Fernand Pouillon (1912-1986).

Au niveau du troisième étage, une loggia court sur toute la longueur de la façade, formant attique. Scandée par des piliers de section carrée, elle introduit un rythme plus dense qui matérialise le couronnement de l'édifice.

La façade postérieure est également traitée avec soin, notamment au niveau de l'entrée : pierre de taille, perron extérieur, balcon en porte-à-faux au premier étage, trois travées de grandes baies verticales éclairant les niveaux supérieurs (escaliers et salle des fêtes), loggia continue se décrochant avec l'avant-corps, au dernier étage.

En 1963, à la demande du maire, Honoré Valette, Marcel Guesnot est dessaisi de sa décoration au profit de Michel Placidi pour « rattraper » une architecture que le maire juge ratée. Son projet fait principalement appel aux styles Louis XIII et Louis XV, créant une forte dichotomie au sein du bâtiment.

La construction d'un nouveau pont et le réaménagement des rampes d'accès dans les années 1990 ont malmené le Panoramique dans sa dimension symbolique de *tête de pont*. L'édifice, placé en abord de monuments historiques majeurs (le château de Tarascon et la chapelle Sainte-Marthe conserve toutefois sa vocation initiale, accueillant l'office de tourisme et diverses manifestations liées à la vie de la cité.

Source : Etude d'inventaire de la production architecturale et urbaine d'Arles et Tarascon (13) de 1900 à 1980, drac paca / Eléonore Marantz-Jaen, 2010

A lire aussi dans Patrimoine du XXe du siècle, l'étude [Tarascon, ville et architecture du XXe siècle](#)